



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 53924

Texte de la question

M. Jean Proriol attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la revalorisation de 54 à 60 % des pensions de réversion servies aux veuves, promise par le Gouvernement en 1997. A l'heure où les fruits de la croissance pourraient permettre de financer cette revalorisation, cette mesure est très attendue par les nombreuses personnes concernées. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les dispositions que le Gouvernement entend prendre pour répondre à cette revendication et tenir ainsi les engagements pris en 1997.

Données clés

Auteur : [M. Jean Proriol](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53924

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2000, page 6549